



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-46

L'an deux mille vingt cinq à 10h302

Le 10 juin, à Chalons en Champagne

Date de convocation	30 avril 2025
Nombre de délégués :	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M Emmanuel BAUDART
M. Farid BESSADI
M. Philippe CLAUDE
M Dominique COLLIN
Mme Danièle COMBE
Mme Maria DE BONI
M Bernard DEKENS
Mme Ines DE MONTGON
Mme Sylviane DENIS
M Alain DUPOMMIER
M Mickael DUFLOX
Mme Dominique FLORES
M Eric GILLARDIN
M Jean Yves JONET
M Benoit JOURDAIN

M Yvon HUMBLLOT
M Michel LALLEMAND
M André LIEBEAUX
M Christian MAGISSON
M Sébastien PAULET
M Elie PERRIOT
M Alain REUTER
M. Jean SIMONIN
M Daniel THOMAS
M Géry TRONÇON
M Jean François VALLOIRE
M Claude VALDENNAIRE
Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

CREATION DE POSTE

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-46

Objet de la délibération :

CREATION DE POSTE

Le chargé de mission qui assure actuellement l'animation du PAPI Meuse a souhaité mettre fin à son détachement pour retourner vers l'Education Nationale. Cet agent occupe un poste d'attaché.

Suite aux démarches de recrutement, un ingénieur détient toutes les compétences pour développer et porter le PAPI Meuse.

Ce poste avait été ouvert aux ingénieurs mais l'EPAMA ne dispose pas de poste disponible au sein de ce grade.

Pour que l'animation du PAPI Meuse 3 se poursuivre, il convient de créer un poste d'ingénieur.

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Après avis du bureau syndical ;

Le Conseil Syndical de l'EPAMA :

- CREE un poste d'ingénieur 35/35^{ème} à partir du 1^{er} août 2025

Le Président de l'EPAMA

Bernard DICKENS

